

■ Secrétariat général
Direction de l'administration – Service juridique

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du mercredi 15 février 2012 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers

A l'ouverture de la séance du 15 février 2012, 22 membres sont présents ou représentés (22 membres en exercice, 19 membres présents, 3 procurations).

Le conseil d'administration est réuni le 15 février 2012 en formation restreinte aux membres élus, sous la présidence de Monsieur Daniel MARTINA afin de procéder à l'élection du nouveau Président.

M. MARTINA annonce les candidatures déclarées à la présidence de l'université : Monsieur Éric DELABAERE et Monsieur Jean-Paul SAINT-ANDRÉ.

Il rappelle la règle de la majorité requise pour être élu président. « Le président est élu à la majorité absolue des membres élus du conseil d'administration », soit douze voix.

(...)

Au moment du vote, 22 membres sont présents ou représentés (22 membres en exercice, 18 membres présents, 4 procurations)

■ RESULTATS DU PREMIER SCRUTIN :

Bulletins blancs ou nuls : 2

Monsieur Éric DELABAERE : 8 voix

Monsieur Jean-Paul SAINT-ANDRÉ : 12 voix

Monsieur Jean-Paul SAINT-ANDRÉ, ayant obtenu la majorité absolue, est élu Président de l'Université d'Angers.

Pour extrait, certifié conforme à l'original

Le Président de la séance


Daniel MARTINA